

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENNIS CLUB DE REIMS
Vendredi 24 Janvier 2025

POUVOIR

Indispensable pour atteindre le quorum
Pour ceux qui ne peuvent être présents
A remplir et à retourner au
Tennis Club de Reims
15 rue Lagrive – 51100 REIMS

Je soussigné(e) :

Adresse :

Donne pouvoir à :

(Ce champ doit être rempli de la main de l'adhérent donnant pouvoir sous peine de nullité).

Aux fins de me représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** du Tennis Club de Reims le **Vendredi 24 Janvier 2025** et, les ordres du jour m'ayant été communiqués, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins desdits ordres du jour.

Fait à..... le

Signature

(Précédée de la mention manuscrite « **Bon pour Pouvoir** »)

RAPPEL

Article Vingt troisième

Peuvent seuls prendre part à l'élection des membres du Comité, les membres actifs ayant plus d'une saison complète de cotisation, qui au jour de l'Assemblée Générale, sont âgés de seize ans révolus, à jour de leur cotisation et titulaires de la licence fédérale en cours de validité.

Est éligible au Comité tout électeur âgé de dix-huit ans révolus au jour de l'élection.

Les membres sortants sont rééligibles.